

Zeitschrift:	Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber:	Société jurassienne d'émulation
Band:	30 (1879)
Artikel:	Les dernières trouvailles dans les habitations lacustres du lac de Bienne
Autor:	Gross, V.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-685039

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES DERNIÈRES TROUVAILLES

dans les habitations lacustres du lac de Biènne

(Avec deux planches)

Par le Dr V. GROSS.

Le moment n'est pas éloigné, où les palafittes de notre lac, naguère si riches encore en débris préhistoriques, non seulement seront devenues stériles, mais même n'auront plus laissé de traces de leur existence.

Les terrains, mis à sec sur la rive du lac par les travaux du desséchement des marais, ont été vendus aux propriétaires riverains de sorte que, d'ici à quelques années les emplacements à pilotis, restés vierges pendant une série de siècles grâce à la couche d'eau qui les recouvrail, seront livrés à la culture, les pieux seront brûlés et rien ne distinguera plus ces emplacements là des terrains avoisinants. C'est ce que l'on peut déjà constater aujourd'hui à Locras ; la station intérieure (ancienne station) dont j'avais commencé l'exploration en 1872 et qui alors était encore intacte, n'existe plus aujourd'hui ; les pilotis ont disparu, des champs cultivés ont remplacé la plage couverte de cailloux brisés et de restes de bois, et aucune trace ne trahit plus, à cet endroit, la présence d'anciennes habitations sur pilotis.

Aussi est-il important de recueillir les derniers vestiges de cette civilisation qui va disparaître et de signaler à l'attention des archéologues les objets intéressants qui ont été découverts pendant ces derniers temps ; tel est le but du rapport qui va suivre.

LOCRAS

Nouvelle station.— Fin de l'époque de la pierre

La nouvelle palafitte de Locras, (1) exploitée déjà dans le courant de l'année dernière et que je croyais entièrement épuisée, a fourni encore tout récemment, à part différents objets déjà connus, deux pièces d'une importance capitale et que je ne me serais pas attendu à rencontrer sur cet emplacement.

La première, trouvée en juin de cette année, est une magnifique épée en bronze, parfaitement bien conservée et remarquable par la forme élégante de la lame et de la poignée. (Pl. I, Fig. 2) — La lame, renforcée par une nervure médiane très prononcée à son origine et qui va en s'aplatissant vers la pointe, est ornée sur les deux faces et sur une longueur de 6 centimètres d'une série de lignes ponctuées. Le reste de la lame est orné de trois petits sillons qui convergent vers la pointe et suivent une direction parallèle à celle du tranchant. L'épée entière, coulée d'un seul jet, mesure 67 centimètres de longueur ; sa plus grande largeur est de 45 millimètres. La poignée est courte, (8 centimètres de longueur seulement) aplatie en forme de soie et munie de 4 trous destinés à recevoir les rivets qui fixaient la garniture de bois ou de corne. Les bords de la poignée artistement découpés, sont aussi ornés de lignes ponctuées et de traits parallèles.

La présence de cette épée à soie plate, associée à des objets qui caractérisent la fin de l'époque de la pierre, tels que : marteaux-haches perforés, instruments en silex et en os de grandes dimensions, outils en corne de cerf perfectionnés, est d'une grande importance et confirme l'opinion déjà émise par moi précédemment, à savoir que

(1) Voir mon rapport sur les fouilles de 1878 dans la *Revue scientifique suisse* (livraison de janvier et février 1879) et dans les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*. 2^e livraison, Toulouse, 1879.

les épées à soie plate représentent le type primitif des épées de bronze et ne se rencontrent généralement que dans les stations contemporaines de celles dont nous nous occupons. Je n'ai en effet pas encore recueilli jusqu'ici d'épées de ce genre dans les établissements du Bel âge du Bronze. Le seul type qu'on y rencontre est le type perfectionné à poignée pleine et massive, dans lequel la lame et la poignée, coulées séparément, sont ajustées ensemble au moyen de rivets.

La seconde pièce, trouvée il y a quelques semaines seulement, est plus remarquable encore et unique jusqu'ici dans les trouvailles des palafittes. C'est une énorme hache (1) en *cuivre pur* (2) à double tranchant mesurant 42 centimètres de long et pesant plus de 3 kilogrammes. Elle est massive au milieu et va en s'élargissant aux deux bouts pour former les tranchants élégamment évasés, de 12 centimètres de large. (Pl. I, Fig. 1)

Le milieu de la pièce est percé d'un trou cylindrique de 6 millimètres de diamètre. Cette ouverture, trop petite pour recevoir un manche, n'était probablement que l'amorce d'une ouverture plus grande. Toute la hache paraît avoir été martelée et à en juger par les tranchants qui sont encore mousses, était encore inachevée. Cette hache était-elle destinée à être emmanchée à la manière de nos haches modernes et à servir d'instrument pour l'usage journalier ? J'en doute un peu. Il n'est en effet pas naturel d'admettre qu'à l'époque de l'apparition du premier métal dans nos contrées, on en ait forgé des instruments agricoles de la dimension de la hache que je viens de décrire, lorsque avec la même quantité de métal on pouvait

(1) Une hache de forme analogue, mais plus petite et en bronze, a été trouvée par M. Schliemann à 13 pieds de profondeur dans les fouilles de la citadelle de Mycènes. Voir son magnifique ouvrage intitulé : *Mycènes* page 181. Paris. Hachette-1879.

(2) M. Imer, pharmacien-chimiste, à Neuveville, a bien voulu se charger d'analyser le métal de cette hache et a constaté l'absence de la plus petite parcelle d'étain ou d'autre métal qui aurait pu être allié au cuivre.

façonner des centaines d'armes et d'instruments de petites dimensions. C'était bien plutôt une arme de luxe, l'insigne d'un chef ou hache de commandement.

Quant à son origine, il est probable qu'elle n'a pas été coulée sur place, et que, comme l'épée et les autres objets en cuivre et en bronze trouvés dans cette station, elle a été importée de l'étranger. Cette hypothèse est d'autant plus admissible, qu'ailleurs déjà on a trouvé de grands lingots de bronze (1) appelés *Saumons* faisant partie de la paccotille d'un fondeur ambulant. Ces saumons, de la forme d'un bateau, sont aussi perforés au milieu et ont environ le même poids et les mêmes dimensions que la double hache ci-dessus. Faciles à transporter, grâce à l'absence du tranchant et à la faculté de passer une corde dans le trou médian, ils étaient vendus ou échangés, soit pour être refondus sur place et en façonner divers objets, soit pour être martelés et prendre la forme d'armes ou d'instruments.

Pour terminer, je mentionnerai encore une grande épingle à cheveux (30 centimètres de long) en bronze, (Pl. I, fig. 3) à tête massive et ornée, d'un type rare dans les palafittes de l'époque du bronze ; une tête de flèche en néphrite (Pl. II, fig. 9) et une petite tasse (Pl. II, fig. 11) remarquable par le rudiment d'anse dont elle est munie.

Mœrigen. — Epoque du bronze.

Cette station exploitée pendant plusieurs années par le musée de Berne et par moi-même paraissait être entièrement épuisée, lorsque par les basses eaux de l'automne 1876, furent encore mis au jour divers objets intéressants dont voici la description :

(1) Voir *La fonderie de Larnaud* (Jura) par G. de Mortillet. Lyon. Imprimerie Pétrat ainé, 1876.

Moules en molasse.

Dans une précédente notice (1) j'avais déjà fait connaître divers moules en argile et en molasse trouvés dans cette station alors qu'elle était encore recouverte d'eau et j'avais fait la remarque que ces divers objets avaient été trouvés sur un espace relativement restreint, là où avait dû exister l'atelier de l'ouvrier fondeur.

Depuis cette époque l'établissement a été mis entièrement à sec ; des fouilles systématiques y ont été pratiquées, et cependant l'emplacement où s'étaient trouvés les premiers moules, mesurant environ 4 mètres carrés, était resté inexploré. C'est par un heureux hasard, que de jeunes garçons s'amusant à glaner ce qui pouvait encore avoir échappé aux fouilles antérieures, arrivèrent précisément sur l'endroit en question et retirèrent de la couche archéologique les moules suivants :

1. Un moule de fauille parfaitement bien conservé. Il est assez semblable à celui déjà décrit et n'en diffère que par l'absence des deux sillons latéraux (trous d'air) et par un travail plus grossier de la plaque de molasse sur laquelle se trouve le moule.

2. La contrepartie du moule de fauille trouvé précédemment. C'est une plaque de molasse bien unie, dont les contours correspondent exactement à ceux du moule. Elle a dû être utilisée souvent car on remarque à sa surface un enduit noirâtre assez épais, qui figure le dessin d'une fauille.

3. Un moule d'épée (Pl. I, fig. 7) malheureusement incomplet. Un fragment de 25 centimètres de long, appartenant à l'extrémité du moule de la lame est seulement conservé.

En examinant avec attention la partie encavée, destinée à recevoir le métal en fusion, on remarque deux petits sillons, dont la direction est parallèle à celle du tranchant.

(1) *Actes de la Société jurassienne d'émulation.* Volume de 1879.

Ces sillons devaient former les petits filets en relief qui ornent la majeure partie des épées de bronze. Le moule n'a pas de trous de repère ; en revanche, il se trouve sur l'un des côtés, une profonde rainure qui apparemment correspondait à une partie saillante ménagée sur la valve opposée. Cette excavation avait aussi pu servir à recevoir le surplus du métal en fusion, afin d'obtenir un tranchant plus net.

Ce moule d'épée, (1) quand bien même il n'est représenté que par un fragment, n'en a pas moins une grande importance ; car il nous prouve que les habitants de nos cités lacustres à l'époque du bronze fabriquaient eux-mêmes et sur place, non-seulement leurs instruments d'utilité journalière, comme les fauilles, les couteaux, etc., mais aussi leurs objets et leurs armes de luxe, qui exigeaient déjà une grande habileté de la part de l'ouvrier.

Quelques archéologues et même des plus compétents, qui jusqu'ici avaient attribué à l'industrie étrangère, la plupart des trouvailles faites dans nos palafittes du bel âge du bronze, devront bien se rendre à l'évidence et modifier leur opinion sur ce sujet. Si comme ils le prétendent, les lacustres avaient retiré leurs épées de l'étranger, d'Italie, par exemple, n'aurait-on pas dû retrouver dans ces pays-là des armes du même type et en plus grande quantité ?

4. Un moule de marteau à douille (Pl. I, Fig. 6) tout à fait analogue à celui en argile décrit précédemment. Les deux valves sont en pierre molassique et le noyau en argile durcie au feu. Sur la face la plus large de chacune des valves se trouve un ornement de la forme d'un chevron.

5. Un moule de pointe de lance, dont les deux moitiés sont très-bien conservées.

(1) Un fragment de moule de poignée d'épée a été trouvé il y a quelque temps dans les palafittes du lac du Bourget et se trouve dans la riche collection de M. Costa de Beauregard.

6. La plaque de molasse représentée (Pl. I, fig. 8) est intéressante parce qu'elle a servi de moule sur les deux faces. D'un côté elle porte le dessin d'un couteau à soie et de l'autre elle présente une légère excavation de 2 à 3 millimètres de profondeur, de la forme d'un carré long, destinée à donner naissance à une mince plaque de bronze de 21 centimètres de longueur sur 4 centimètres de largeur. Le reste du moule est uni et ne présente pas de trous de repère.

La plaque de métal obtenue dans ce moule pouvait servir à façonner divers objets. Repliée sur elle-même et munie de rivets, elle était utilisée comme garniture de ceinturon ; travaillée par le martelage et gravée au burin, elle se transformait en élégants bracelets, ornés de disques pointillés, qui caractérisent la première époque du fer ; découpée en fragments de diverses formes, l'artiste en façonnait de petits instruments destinés à couper le cuir, les tissus, etc., désignés jusqu'ici sous le nom de rasoirs.

7. Enfin (Pl. I, Fig. 10 et 10 a) un moule ayant servi à couler une hache du type transversal (en herminette) dont les ailerons sont placés dans le même plan que celui du tranchant. (Une hache semblable est figurée dans le VII^e Rapport sur les Habitations lacustres, Pl. IX, fig. 30.)

La figure 10 représente le moule proprement dit ; mais comme il est très difficile de se faire une idée nette des diverses excavations pratiquées dans l'intérieur du moule, j'ai représenté par la fig. 10 a, une coupe longitudinale, dirigée verticalement par le milieu des deux valves, en supposant ces dernières appliquées l'une sur l'autre. De cette manière, on obtient le dessin exact de la hache coulée dans ce moule. Avant de s'en servir, l'ouvrier devait préalablement intercaler dans chacune des valves une pièce d'argile destinée à former la cavité laissée libre entre les ailerons. Au moyen de ces pièces intercalaires, faisant en quelque sorte office de noyaux, l'extraction de la hache hors des valves était facilitée et la fragilité du moule était de beaucoup diminuée.

Objets divers.

Un grand bracelet fermé de forme ronde et évidé à l'intérieur (Pl. I, Fig. 4) est remarquable en ce qu'il présente à trois endroits (a) comme ornement, de petites lamelles de fer (1) incrustées dans le bronze.

Un montant de mors de cheval (Pl. I, Fig. 14) du même type que le fragment découvert à Vaudrevanges. C'est une pièce de bronze de 10 centimètres de longueur, recourbée en anneaux à ses deux bouts et munie au milieu d'un renflement percé d'une ouverture de la forme d'un carré long. Dans cette ouverture devait apparemment s'ajuster la barre de bois, de corne ou peut-être de bronze. Un mors semblable à celui-ci, aussi façonné de trois parties ajustées ensemble par le martelage, a été retiré dernièrement de la palafitte de Corcelettes par M. Morel Fatio, conservateur du musée de Lausanne. Un rasoir de forme sémilunaire, est orné de deux petits trous ronds (Pl. I, Fig. 15) disposés près du dos de la lame, sur chaque côté de l'échancrure opposée au tranchant.

Un poinçon en bronze (Pl. I, Fig. 11) emmanché dans une poignée de bois qui à son tour est introduit dans un cylindre en os. — Le petit cylindre en os (Pl. II. fig. 15) percé de trous aux deux extrémités a apparemment servi à un usage analogue.

Une pièce très-curieuse et dont on ne s'explique pas bien l'emploi est façonnée avec un crâne de cerf (Pl. II. fig. 16) dont on a détaché, au moyen de la scie, le fragment sur lequel sont implantés les bois. Ces derniers sont sciés à quelques centimètres au-dessus de la couronne et portent sur la coupe une ornementation en forme de chevrons. — En l'absence d'une explication plus plausible,

(1) Mörigen est, si je ne me trompe, la seule station lacustre dans laquelle on ait trouvé jusqu'ici des objets avec incrustation de fer. Ce sont deux bracelets, qui se trouvent au Musée de Berne et l'épée à lame de fer et poignée de bronze incrustée de fer dans notre collection.

je serais assez disposé à croire que cet objet, fixé sur la coiffure, était destiné à orner la tête d'un guerrier.

Un instrument tranchant (Pl. II. fig. 14) est intéressant par sa forme et son ornementation. — La lame est droite et non recourbée comme celle des couteaux ordinaires et elle est séparée du dos, qui est assez épais, par un profond sillon dont je ne m'explique pas l'utilité. Était-ce peut-être un couteau à deux manches comme ceux qui sont encore en usage aujourd'hui ?

Une grande tête d'épingle (Pl. II. fig. 10) malheureusement incomplète, est formée de deux demi-sphères évidées, s'appliquant l'une contre l'autre et munies d'ouvertures pour laisser passer la tige. Comme ornementation, elles portent sur leur face externe plusieurs séries de ronds et de points repoussés au marteau.

Enfin un porte-aiguille (Pl. I, Fig. 9) formé d'une fusairole ordinaire dans laquelle se trouve implantée une aiguille à chas, en bronze. En examinant ce curieux objet de plus près on remarque au sommet du cône 6 petites ouvertures, disposées symétriquement autour du trou central, qui conduisent chacune dans un petit canal de 15 millimètres de long, se dirigeant verticalement dans l'intérieur du cône. Au pourtour de la base se trouvent 6 ouvertures semblables conduisant dans un canal à direction horizontale. Un petit sillon relie une à une, les ouvertures du sommet à celles de la base.

Ce petit objet, sans grande importance en lui-même, n'en est cependant pas moins intéressant, parce qu'il nous fournit des renseignements nouveaux sur le mobilier des habitants de nos anciennes cités lacustres et que, plus que tout autre, il nous prouve que la vie domestique à l'époque du bronze, loin d'être une vie de privations, avait déjà atteint un développement qui ne manquait pas d'un certain confort.

Gérofin. — Age de la pierre.

Cette station, que les pêcheurs du voisinage ont continué d'exploiter, a fourni une quantité de haches en pierres, dont plusieurs en néphrite et jadeïte de grandes dimensions, quelques instruments en corne et en os de forme nouvelle et enfin tout récemment, deux objets, sur lesquels M. le Dr Ferd. Keller (1) a déjà attiré l'attention il y a quelque temps. Ce sont de grandes pierres siliceuses, de forme discoïde, blanchâtres, pesant 1500 grammes environ. Sur chacune des faces se trouve un trou, en forme d'entonnoir, de 2 à 5 centimètres de profondeur et de 2 à 3 centimètres de diamètre à l'ouverture. Ces excavations, à en juger par les rainures circulaires de leurs parois, ont évidemment été obtenues par le même procédé que celui dont on se servait pour perforer les marteaux-haches, à savoir par la rotation d'un cylindre arrosé d'eau et de sable de quartz, avec la différence cependant que dans ce cas ci le cylindre était plein et non évidé à l'intérieur comme dans le mode employé pour la perforation des haches. — Chose curieuse ! Les 2 trous, pratiqués sur chacune des faces opposées, ne suivent pas la même direction et n'étaient pas destinés à se rencontrer. Il faut donc admettre avec le Dr Keller, que ces trous ne sont qu'un produit secondaire, obtenus par la rotation du cylindre plein, qui évidé à l'autre bout, servait à perforer les haches. — Ces pierres servaient donc de point d'appui et faisaient en quelque sorte l'office de moyeu.

Je signalerai encore deux pièces de poterie trouvées sur cet emplacement :

1^o Une tasse, munie d'une anse, (Pl. II. fig. 13) faite d'argile grossière mélangée de grains de quartz, mais d'une forme tout-à-fait élégante et non encore constatée dans les palafittes et

(1) Indicateur d'antiquités suisses. Juillet 1876.

2^o Une espèce de cuillère (Pl. II. fig. 12) munie d'une poignée massive et large, assez semblable aux creusets en argile, trouvés dans d'autres établissements de la même époque.

Latrigen. — Epoque de la pierre.

Cette station, contemporaine de l'ancienne palafitte de Locras, a été, pendant ces dernières années, l'objet de fouilles suivies et a fourni une grande quantité de haches en pierre bien polies (dont quelques-unes en néphrite et jadeïte), d'instruments en corne de cerf et en os de forme commune. A part ces objets, j'ai recueilli encore quelques pièces dignes d'être signalées, dont voici la description :

1^o Un grand harpon en corne de cerf (Pl. II. fig. 1) de 22 centimètres de longueur, muni de 6 crochets très-acérés et dont la base est perforée pour être assujettie à une poignée de bois au moyen d'une cheville. — Un second harpon (Pl. II. fig. 2) de dimensions moindres.

2^o Deux marteaux en corne de cerf, dont l'un (Pl. II. fig. 3) présente une particularité intéressante. On remarque en effet, à l'une de ses extrémités, un petit cylindre de corne, enchassé dans la partie médulaire du bois de cerf et destiné apparemment à solidifier l'instrument. L'autre marteau (Pl. II. fig. 4) de forme originale et peu commune, est orné de deux stries parallèles, creusées dans la corne.

3^o Un fragment d'andouiller (Pl. II. fig. 5) artistement entaillé pour servir d'amulette.

4^o Un petit cylindre en corne de cerf (Pl. II. fig. 6) élargi en bourrelets à ses deux bouts ; l'un de ces bourrelets a été évidé et le vide comblé par une petite tige de corne.

5^o Une pointe de flèche en néphrite (Pl. II. fig. 8).

6^o Une petite perle (Pl. II. fig. 18) de verre coloré, tout-à-fait semblable à celles trouvées dans les stations

de l'âge de bronze, a été retirée du milieu de la couche archéologique.

7^e Une hachette en néphrite présentant un mode d'emmanchement très-rarement observé jusqu'ici. Au lieu d'être fixée dans une gaîne de corne, qui à son tour est assujettie dans une poignée de bois, cette hache est fixée directement dans une pièce en corne de cerf de 19 centimètres de long et de cette manière pouvait être maniée avec facilité (Pl. II. fig. 7).

Enfin une hache très-remarquable par ses grandes dimensions. Elle est en serpentine, de teinte vert-grisâtre, très-bien polie sur toutes ses faces et mesure 38 centimètres de longueur sur 8 centimètres dans sa plus grande largeur. Son poids est de 1,600 grammes. — C'est la plus grande hache en pierre trouvée jusqu'ici dans les palafittes.

Sutz. — Fin de l'époque de la pierre.

Je n'ai à signaler que deux objets nouveaux :

Une pointe de lance en bronze (Pl. I, Fig. 12) dont la douille et les ailes présentent une ornementation très-artistement exécutée et un poinçon en *cuivre pur* (Pl. I, Fig. 13) emmanché dans une poignée d'os.

Chavannes. — Age de la pierre.

Sur les dessins ou sur les modèles en bois qui représentent des villages lacustres, on figure d'habitude et avec raison une échelle ou un escalier qui permettait de descendre à l'eau depuis la plate-forme entourant les huttes sur pilotis. C'est probablement à cet usage qu'a servi une pièce de bois trouvée dans cette station et qui m'a été apportée. — Elle a la forme d'un pieu ordinaire percé de distance en distance (de 30 centimètres environ) d'ouvertures arrondies destinées à recevoir une traverse

en bois et à former ainsi avec la pièce de bois une espèce d'échelle primitive à un seul montant, comme on en voit encore actuellement dans nos greniers à foin.

Abbaye de St-Jean.

Il y a quelque temps, un cultivateur de notre ville, occupé à creuser un fossé dans un champ situé près de l'embouchure de la Thielle dans le lac de Bienne, trouva à une profondeur de plus d'un mètre, un curieux objet (1) en bronze, parfaitement bien conservé et présentant une grande analogie avec nos étriers modernes. Il est d'un bronze jaunâtre sans patine, fondu d'une seule pièce sans traces de rivets ou de soudures (Pl. I, Fig. 5 et 5 a).

L'anneau de suspension de forme carrée, porte sur les deux faces l'ornementation caractéristique des objets en bronze du premier âge de fer, à savoir une série de cercles concentriques entourant un point central. Les deux angles supérieurs se terminent par deux petits prolongements, devant apparemment représenter une tête d'animal.

La partie inférieure, l'étrier proprement dit, reliée à l'anneau destiné à recevoir la courroie par une tige arrondie de 15 millimètres de long est de forme circulaire, renforcée par deux bourrelets latéraux et un peu élargie à sa base qui n'est pas aplatie comme celle de nos étriers modernes. Sur la face externe de la base on remarque une partie proéminente, munie d'encoches, qui probablement devait tenir lieu d'éperon, pour aiguillonner la monture. L'étrier, pris dans son ensemble, est de grandeur moyenne (125 millimètres); en revanche la partie destinée à recevoir le pied est d'une petitesse remarquable; son plus grand diamètre ne mesure en effet que 85 millimètres de long, espace beaucoup trop res-

(1) Un étrier de forme analogue et de même métal trouvé dans les environs de Toul est conservé au Musée Lorrain de Nancy.

treint pour y loger le pied muni d'une chaussure d'un de nos cavaliers modernes.

Quant à l'époque à laquelle remonte ce curieux objet, il est assez difficile d'émettre une opinion précise à cet égard, vu qu'il a été trouvé isolé, sans être accompagné de pièces pouvant en déterminer l'âge, et dans un terrain ne fournissant aucune donnée archéologique comme cela aurait été le cas s'il avait été trouvé dans une de nos palafittes.

Il n'est pas d'origine romaine. Car nous savons que les Romains n'utilisaient pas d'étriers pour monter à cheval et les reliefs représentant des cavaliers romains, qui sont cependant d'une exactitude exemplaire, n'en portent pas de traces. Du reste, parmi la grande quantité d'objets recueillis dans les établissements remontant à l'époque romaine, on n'a pas encore retrouvé jusqu'ici d'objet qui ressemble à un étrier.

Il en est de même des trouvailles faites dans les tombeaux de l'époque mérovingienne. On y a trouvé des mors, des garnitures de selle et d'autres objets, mais jamais d'étriers.

On serait donc porté à admettre que cet objet est d'origine étrangère (peut-être étrusque) et remonte à une époque ayant précédé la civilisation romaine. Le métal dont il est composé et les ornements qu'il porte sembleraient confirmer cette assertion.

Du reste, des étriers presque entièrement semblables à celui-ci, mais en *cuirre* ont été trouvés dans les *Bougors* de Kaïnsk ou tumulus de Sibérie, remontant à une époque où l'usage du fer n'était pas encore connu. Voici la description qu'en donne M. le Dr Hamy.

« Les plus remarquables (parmi les objets en cuivre recueillis dans ces tombeaux) sont les étriers. Ils sont d'une petitesse remarquable ; leur diamètre intérieur ne dépasse pas 8 centimètres et demi, et le pied d'un cavalier européen s'y logerait difficilement. Nous ne sommes pas

autorisés à conclure, pour cela, à la petitesse des extrémités des habitants préhistoriques du gouvernement de Tomsk. Nous n'ignorons pas qu'un grand nombre de hordes errantes des steppes de la Russie d'Asie, de tailles et de formes très-diverses se servent aujourd'hui de fort petits étriers dans lesquels ces parfaits cavaliers n'introduisent que le bout de la chaussure. Ces étriers modernes des nomades Sibériens, Kirghiz, etc., diffèrent tous d'ailleurs, de ceux des bougors de Kaïnsk. La semelle en est plate, au lieu d'être concave, et le seul trait commun que présentent quelques-uns de ces instruments avec ceux des tumulus est la forme carrée de la tête qui les fixe à la courroie.

Ces étriers de Kaïnsk sont comme nous avons dit en cuivre fondu, comme tous les autres ustensiles des bougors du gouvernement de Tomsk. »

Ces lignes étaient sous presse, lorsque je reçus de M. Cournault, le savant conservateur du Musée de Nancy, les renseignements suivants :

.... Je ne crois pas votre étrier étrusque. La terminaison de la barre supérieure de la bélière affecte une forme très-commune dans les objets d'origine mérovingienne. Les sceaux ou baquets de cette époque décrits par l'abbé Cochet sont cerclés de bronze par des attaches terminées ainsi et les cercles concentriques renfermant un point sont semés à profusion sur les mêmes bronzes, comme ils le sont aussi sur les boucles en bronze de cette époque. J'estime donc que votre curieux étrier est mérovingien.

